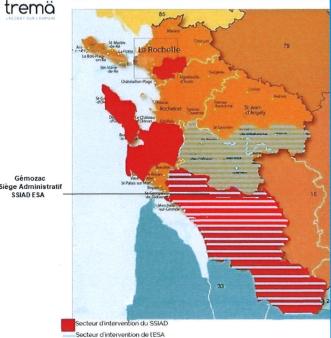


SSIAD ESA

Zone géographique d'intervention



Siège social Tremä

14 rue Edme Mariotte 17180 Périgny 05 46 41 68 46

contact@trema-asso.fr www.trema-asso.fr



SSIAD-ESA

- Service de Soins Infirmiers À Domicile - Equipe Spécialisée Alzheimer **Troubles Neurocognitifs**

L'offre de services à domicile



22 rue du Général Leclerc

17260 Gémozac 05 46 42 19 19 ssiad.esa@trema-asso.fr

LE SSIAD

Service de Soins Infirmiers A Domicile ervient sur prescription médicale auprès :

des personnes âgées de 60 ans et plus alades ou dépendantes,

des personnes adultes de moins de 60 ans ésentant un handicap,

des personnes adultes de moins de 60 ans teintes de pathologies chroniques.

assure des prestations de soins infirmiers us la forme de soins de nursing, de soins ationnels et de soins techniques afin de ntribuer au maintien à domicile de la personne algré sa dépendance, sa pathologie ou son ndicap.

ermet:

- de prévenir la perte d'autonomie,
- d'éviter une hospitalisation,
- de faciliter le retour au domicile suite à une lospitalisation ou de permettre l'hospitalisation domicile en collaborant avec les centres nospitaliers du département,
- de retarder une entrée en établissement d'hébergement.

Le financement

intervention du SSIAD est intégralement prise n charge par l'Assurance Maladie.

LES SERVICES PARTENAIRES*

L'association Tremà a conclu des partenariats avec certains services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile intervenant en Charente-Maritime:

- **♦**l'association AEM,
- ❖la Communauté de Communes de Gémozac,
- ♦ le CCAS de Cozes,
- ♦ le CIAS du bassin de Marennes.
- **♦** l'association AIDER 17.

Ces services peuvent donc intervenir de façon concertée avec le SSIAD de Trema à votre domicile.

Leurs prestations

- ❖entretien du logement et travaux ménagers,
- ❖aide à la préparation des repas.
- ❖aide au lever et au coucher,
- ❖aide à la toilette.
- ❖aide aux courses,
- ♦ aide à la mobilité et aux transports.

Le financement

Prise en charge partielle par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), votre caisse de retraite, les aides complémentaires santé (sous réserve d'éligibilité).

L'ESA

L'équipe ESA-troubles neurocognitifs intervient sur prescription médicale pour réaliser au domicile de la personne 12 à 15 séances de «soins d'accompagnement et de réhabilitation».

Cet accompagnement non médicamenteux est mis en oeuvre par une équipe de professionnels qualifiés. Il dure 3 mois et est renouvelable tous les ans.

Les prestations

- ❖ des activités stimulant la mémoire,
- des activités stimulant la motricité.
- des actions permettant d'optimiser, de préserver l'autonomie et la communication,
- des informations permettant de mieux appréhender des changements suscités par la maladie,
- ❖des actions auprès de l'aidant.

Le financement

L'intervention de l'ESA est intégralement prise en charge par l'Assurance Maladie.

Ce partenariat a fait l'objet d'une convention. Tremà pouvant également intervenir à votre domicile avec d'autres SAAD du département